

CPR-121205

UNIVERSITÉ DE MONCTON

COMITÉ DES PROGRAMMES

Réunion du 5 décembre 2012

9 heures

Salon du Chancelier Pavillon Léopold-Taillon

Campus de Moncton

PRÉSENCES :

Neil Boucher, président
Jacques Paul Couturier
Katherine Gravel
Gaston LeBlanc
Lisa Roy

Sid-Ahmed Selouani
Céline Surette
Émilie Urbain
Lynne Castonguay, secrétaire générale
Pascal Robichaud, registraire

Personnes excusées : Shawn Beaulieu et Patrick Maltais

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Le président souhaite la bienvenue aux membres, constate le quorum, et déclare la réunion ouverte. Il est 9 heures.

Le président souhaite la bienvenue à Céline Surette qui en est à sa première réunion.

Rappel de la secrétaire générale

La secrétaire générale rappelle que l'avis de convocation et l'ordre du jour sont envoyés par courriel aux membres du Comité 15 jours avant la réunion. De plus, les documents sont envoyés aux membres par courrier 10 jours avant la réunion.

Elle note que, dans la préparation de cette réunion, de nouveaux documents ont été déposés le 4 décembre 2012, soit le 4A et le 31B. La réception de ces documents après les délais n'est pas une nouvelle pratique du Comité des programmes et ne doit pas devenir un précédent.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Modifications :

- ▶ Au point 6.1, il faut ajouter le document 4A
- ▶ Le point 6.2 sera traité à la prochaine réunion du Comité des programmes.
- ▶ Au point 7.2, il faut ajouter le document 31B.

R : 01-CPR-121205

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

« Que l'ordre du jour soit adopté tel qu'il a été modifié. »

Vote sur R01

unanime

ADOPTÉE

3. CORRESPONDANCE

Aucune.

4. RECONFIGURATION DES PROGRAMMES

Invitée : Suzanne LeBlanc, responsable du projet de la reconfiguration des programmes

4.1 Reconfiguration de la mineure en français langue seconde (groupe-pont) (doc. 11/12-13)

Le Comité des programmes examine le projet de la reconfiguration du programme de la Mineure en français langue seconde (groupe-pont) et soulève les questions suivantes :

- ▶ Le Comité note que dans l'extrait du procès-verbal de la réunion du 8 décembre 2011 du Département de traduction et des langues, à la huitième ligne, la phrase est incomplète. S'il s'agit de l'extrait en tant que tel, on ne peut réparer la phrase. Toutefois, s'il manque des mots, le Comité aimerait qu'ils soient ajoutés.
- ▶ Le Comité note que deux nouveaux cours obligatoires sont proposés, soit FRLS4533 et FRLS4543. Ces cours portent sur la langue et la culture. Le Comité note que ces cours peuvent être spécifiques au programme et assurer un encadrement sur mesure pour les étudiantes et les étudiants du groupe-pont. Toutefois, le Comité estime qu'il y a des cours portant sur la langue et la culture comme HIST2411 Histoire générale de l'Acadie et ICOM1853 Actualité en culture I dans la banque de cours qui initient à la culture acadienne et à la notion de culture. Le Comité souhaite savoir s'il n'y a pas lieu de piger dans la banque de cours actuelle plutôt que de procéder à la création de deux nouveaux cours.
- ▶ Dans le formulaire CPR-1A, au point 2.2 (Stratégies pédagogiques), il faut noter que les cours en ligne ne sont pas en soi des stratégies pédagogiques. Il serait préférable de le retirer de la liste des stratégies proposées.
- ▶ Dans les formulaires CPR-1A (au point 3.2), CPR-2 (colonne Proposition de modification), CPR-10 et CPR-11, il semble y avoir un manque de cohérence dans la présentation des cours à option de la discipline principale. Aux CPR-1A (au point 3.2) et CPR-11, pour les cours à option, on fait référence à la *discipline principale* alors que dans le CPR-2 et le CPR-10, pour les mêmes cours à option, on fait référence aux *disciplines connexes*. La précision s'avère importante puisqu'elle pourrait avoir un effet sur la banque de cours proposée pour les cours à option et les astérisques qui accompagnent les textes.

Suivi : Faculté des arts et des sciences sociales

Date : 15 janvier 2013

4.2 Reconfiguration de la Mineure en sciences sociales (doc. 13/12-13)

Le Comité des programmes examine le projet de la reconfiguration du programme de la Mineure en sciences sociales et soulève les modifications mineures ci-dessous. Celles-ci devront être apportées aux documents et remises au Secrétariat général.

Modifications mineures

- ▶ Page 2, au point 2.1, première ligne, enlever les mots « inscrits dans un programme de la Faculté des sciences de l'éducation ».
- ▶ Page 8, dans le CPR-2, ajouter dans le haut de la colonne « Proposition de modification » la phrase suivante : « Les personnes inscrites à une majeure dans une des disciplines des sciences sociales ne peuvent pas s'inscrire dans cette mineure. » comme c'est le cas dans la colonne « Programme actuel ».

R : 02-CPR-121205

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

« Sous réserve de modifications mineures, dans le cadre du projet de la reconfiguration des programmes, le Comité des programmes recommande au Sénat académique les modifications proposées au programme de la Mineure en sciences sociales. »

Vote sur R02

unanime

ADOPTÉE

Suivi : Faculté des arts et des sciences sociales

Date : 15 janvier 2013

4.3 **Reconfiguration du programme B. Sc. (nutrition) (doc. 14/12-13)**

Ce point est reporté à la prochaine réunion.

4.4 **Reconfiguration de la Mineure en sciences religieuses (doc. 15/12-13)**

Le Comité des programmes examine le projet de la reconfiguration de la Mineure en sciences religieuses et soulève les questions suivantes :

- ▶ Le Comité des programmes reconnaît qu'il n'y pas de rubrique dans le formulaire CPR-1A qui porte sur la formation générale. Toutefois dans le formulaire CPR-8, on propose l'ajout de dix nouveaux cours dans la banque de cours de formation générale. Le Comité des programmes souhaite que l'on explique pourquoi ces cours sont pertinents pour la banque et cette justification devrait se retrouver dans le formulaire CPR-1A sous une rubrique portant le titre « Banque de formation générale ». Le Comité aimerait savoir de quelle façon les dix cours proposés rejoignent les objectifs de la formation générale identifiés.
- ▶ Dans le formulaire CPR-6 pour l'abolition du cours SCRE3620 Histoire du christianisme II, on explique que le contenu du cours sera intégré dans le cours SCRE3610 Histoire du christianisme. À la lecture du formulaire CPR-5 pour le cours SCRE3610 Histoire du christianisme, on note que la description du cours ne semble pas tenir compte de cette intégration. De plus, les objectifs du cours ne semblent pas faire mention de cet ajout. Le Comité des programmes propose que l'on procède à l'abolition du cours SCRE3610 et que l'on procède à la création d'un nouveau cours qui tient compte du cumul des deux cours.
- ▶ Dans le formulaire CPR-5, pour le cours SCRE3610, le Comité note que, dans la description du cours, l'on a rayé la référence à l'Éducation permanente. Le Comité des programmes aimerait recevoir l'avis de l'Éducation permanente au sujet de cette modification.
- ▶ Dans le formulaire CPR-5, pour le cours SCRE4600, on note que le titre du cours a été modifié. Le « I » ne s'y retrouve plus. Le Comité des programmes se demande si ce retrait est adéquat au regard du fait que le cours SCR4640 porte le titre « Séminaire II ».

Suivi : Faculté des arts et des sciences sociales

Date : 15 janvier 2013

4.5 **Mise en oeuvre du programme reconfiguré de Baccalauréat en gestion du loisir, sport et tourisme (doc. 16/12-13)**

Ce point est reporté à la prochaine réunion du Comité des programmes.

5. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL CPR-121015**

Ce point est reporté à la prochaine réunion du Comité des programmes.

6. **AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CPR-121015**

6.1 **(4.1) Reconfiguration des programmes de géographie (doc. 4/12-13)**

Invité : Guy Vincent (10 h 30)

Le Comité passe en revue les réponses aux questions posées dans le procès-verbal du 15 octobre 2012. Le Comité est satisfait des nombreuses réponses, mais souhaite que l'on procède aux modifications suivantes :

- ▶ Le Comité note que le cours GEOG3453 Introduction à la géologie est prévu comme étant un cours obligatoire dans la première année des programmes de géographie (spécialisation et majeure). Le Comité souhaite que ce cours soit déplacé en deuxième ou en troisième année afin de permettre aux étudiantes et aux étudiants de suivre un autre cours hors discipline en première année. Ce changement nécessitera des modifications aux deux formulaires CPR-2 (spécialisation et majeure), CPR-11 et CPR-11a.

6.1 **(4.1) Reconfiguration des programmes de géographie (doc. 4/12-13)** (suite)

- ▶ Dans le formulaire CPR-4, pour le nouveau cours GEOG3453 Introduction à la géologie, le Comité estime que ce cours devrait porter un sigle 2XXX. Ce changement entraînera obligatoirement une modification dans les formulaires suivants : CPR-4 (cours GEOG3453), CPR-1(spécialisation; au point 3.3), CPR-2 (spécialisation), CPR-7, CPR-10 (au point 2.5), CPR-11, CPR-1 (majeure; au point 3.3), CPR-2 (majeure), CPR-10 (majeure), CPR-11a, CPR-2 (mineure), CPR-10(mineure) et CPR-11b (mineure).
- ▶ Le Comité souhaite que la durée normale du cours GEOG4723 Stage en milieu de travail soit de 45 heures. Les heures supplémentaires pourront être expliquées dans l'entente de stage. De plus, les conditions d'admission du cours devront être réécrites afin de ne pas faire porter le fardeau entier sur l'étudiante ou l'étudiant. Une condition d'admission au cours plus souple s'avère nécessaire.

Le Comité des programmes invite le Département de géographie à examiner les liens apparents entre les programmes de géographie et les programmes de gestion des zones côtières. Le Comité note que des cours comme *Introduction aux SIG* et *Les espaces littoraux* ont des connexités intéressantes. Dans le contexte du projet de la viabilité des programmes, il semble que les programmes pourraient bénéficier des ressources des uns et des autres.

Suivi : Faculté des arts et des sciences sociales

Date : 7 décembre 2012

6.2 **(4.2.2) Reconfiguration des programmes en études françaises - B.A. (spécialisation en études littéraires) (doc. 7/12-13)**

Aucun nouveau document.

6.3 **(4.3) Reconfiguration du programme B.A. (Majeure en études familiales) (doc. 8/12-13)**

Aucun nouveau document.

6.4 **(16) Demande d'abolition de cours n'ayant pas été offerts depuis quatre ans (Faculté des sciences de l'éducation) (doc. 2/12-13)**

Aucun nouveau document.

7. **AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CPR-120605**

7.1 **(12) Sciences : Proposition d'abolition et de maintien de cours (doc. 30/11-12)**

Aucun nouveau document.

7.2 **(13) Politique sur les mesures d'adaptation pour motifs religieux (doc. 31, 31A et 31 B/11-12)**

Ce point est reporté à la prochaine réunion du Comité des programmes.

8. **AFFAIRE DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CPR-120418**

8.1 **(4.2) Programmes de mineure non conforme**

Aucun nouveau document.

9. **AFFAIRE DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CPR-120327**

9.1 **(14) Modification au cours KNEP2513 (doc. 19 et 19A/11-12 et doc. 34/11-12)**

Ce point est reporté à la prochaine réunion du Comité des programmes.

- 9.2 **(17) Modifications au programme de Maîtrise en sciences appliquées (doc. 22/11-12)**
Aucun nouveau document.
10. **AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CPR-110608**
- 10.1 **(16) Suspension des admissions au programme de Baccalauréat en science infirmière (pour infirmière ou infirmier immatriculé) (doc. 31/10-11)**
Aucun nouveau document.
- 10.2 **(18) Modification au règlement sur la reconnaissance des acquis (règlement 9.9) (doc. 33/10-11)**
Aucun nouveau document.
- 10.3 **(19) Baccalauréat appliqué en intervention touristique (BAIT) (doc. 34 et 34A/10-11)**
Ce point est reporté à la prochaine réunion du Comité des programmes.
- 10.4 **(21) Création du cours EDUC7000 (doc. 36, 36A et 36B/10-11)**
Ce point est reporté à la prochaine réunion du Comité des programmes.
11. **AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CPR-101208**
Ce point est reporté à la prochaine réunion du Comité des programmes.
- 11.1 **(21) Lignes directrices concernant l'habilitation à diriger des travaux de recherche aux cycles supérieurs (doc. 15/10-11)**
Aucun nouveau document.
12. **AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CPR-100615**
- 12.1 **(18) Modifications au cours PSYC4900 (doc. 37/09-10)**
Aucun nouveau document.
13. **AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CPR-090108**
- 13.1 **(16) Modifications des programmes de Maîtrise en administration publique, Diplôme d'études supérieures en administration publique et Certificat de deuxième cycle en gestion publique (doc. 10 et 10A/08-09)**
Aucun nouveau document.
14. **MODIFICATIONS AU PROFIL DU PROGRAMME DE B. Sc. Kin.; AU PROFIL DU PROGRAMME DE B.E.P.-B. Éd. (MAJEURE EN ÉDUCATION PHYSIQUE); CRÉATIONS, ABOLITIONS ET MODIFICATION DE COURS KNEP (DOC. 5/12-13)**
Ce point est reporté à la prochaine réunion du Comité des programmes.
15. **ABOLITION ET CRÉATION DE COURS EN PHILOSOPHIE (DOC. 9/12-13)**
Ce point est reporté à la prochaine réunion du Comité des programmes.

16. NOUVEAU PROGRAMME ARTICULÉ DE BACCALAURÉAT APPLIQUÉ EN GESTION DE LA RELATION CLIENT (DOC. 10/12-13)

Ce point est reporté à la prochaine réunion du Comité des programmes.

17. MODIFICATION DES PRÉALABLES DU COURS ECON3910 (DOC. 12/12-13)

Ce point est reporté à la prochaine réunion du Comité des programmes.

18. NOUVEAU PROGRAMME ARTICULÉ DE BACCALAURÉAT APPLIQUÉ EN TECHNOLOGIE ET LEADERSHIP (BTEL) (DOC. 17/12-13)

Ce point est reporté à la prochaine réunion du Comité des programmes.

19. MODIFICATIONS AU GUIDE POUR L'ÉLABORATION D'UNE PROPOSITION D'UN NOUVEAU PROGRAMME (DOC. 18/12-13)

Ce point est reporté à la prochaine réunion du Comité des programmes.

20. AFFAIRES NOUVELLES

Aucune.

21. PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion aura lieu le 11 décembre de 8 h 30 à midi.

22. AJOURNEMENT

La séance est ajournée à 12 h 10.

Le 11 décembre 2012

Présences :

Neil Boucher, président
Gaston LeBlanc
Patrick Maltais
Lisa Roy
Sid-Ahmed Selouani

Céline Surette
Émilie Urbain
Lynne Castonguay, secrétaire générale
Pascal Robichaud, registraire

Personnes excusées : Shawn Beaulieu, Jacques Paul Couturier et Katherine Gravel

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE

Le président souhaite la bienvenue aux membres, constate le quorum et déclare la réunion ouverte. Il est 8 h 30.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Note : Les points 6.1, 20, 16 et 18 seront examinés en premier en raison de la nature des dossiers.

R : 03-CPR-121205

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

« Que l'ordre du jour soit adopté tel qu'il a été présenté. »

Vote sur R03

unanime

ADOPTÉE

3. CORRESPONDANCE

Aucune.

4. RECONFIGURATION DES PROGRAMMES

Invitée : Suzanne LeBlanc, responsable du projet de la reconfiguration des programmes

**4.1 Reconfiguration de la mineure en français langue seconde (groupe-pont)
(doc. 11/12-13)**

Aucun nouveau document.

4.2 Reconfiguration de la Mineure en sciences sociales (doc. 13/12-13)

Aucun nouveau document.

4.3 Reconfiguration du programme B. Sc. (nutrition) (doc. 14/12-13)

Ce point est reporté à la prochaine réunion.

4.4 Reconfiguration de la Mineure en sciences religieuses (doc. 15/12-13)

Aucun nouveau document.

4.5 Mise en oeuvre du programme reconfiguré de Baccalauréat en gestion du loisir, sport et tourisme (doc. 16/12-13)

Ce point est reporté à la prochaine réunion du Comité des programmes.

5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL CPR-121015

Ce point est reporté à la prochaine réunion du Comité des programmes.

6. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CPR-121015

6.1 (4.1) Reconfiguration des programmes de géographie (doc. 4/12-13)

Invité : Guy Vincent

Le Comité passe en revue les réponses aux questions posées dans le procès-verbal du 5 décembre 2012. Le Comité est satisfait des réponses, mais souhaite que l'on procède aux modifications mineures suivantes avant l'envoi du dossier au Sénat académique :

Modifications mineures

- ▶ Les documents 4, 4A et 4C devront être intégrés les uns avec les autres pour créer le document final qui sera soumis au Sénat académique.
- ▶ Dans le formulaire CPR-2 (spécialisation en géographie), dans le programme proposé, en première année, il faut lire 9 crédits plutôt que 12 crédits.
- ▶ Dans les formulaires CPR-4, pour les préalables, il faut enlever les mots « ou l'équivalent » à tous les endroits.

Par ailleurs, la responsable de la reconfiguration des programmes, Suzanne LeBlanc, communiquera avec la FASS pour d'autres corrections mineures à apporter au texte. Celles-ci ne modifient pas les questions de fond des programmes.

R : 04-CPR-121205

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

« Sous réserve de modifications mineures, dans le cadre du projet de la reconfiguration des programmes, le Comité des programmes recommande au Sénat académique les modifications proposées au programme de Baccalauréat ès arts (spécialisation en géographie). »

Vote sur R04

unanime

ADOPTÉE

R : 05-CPR-121205

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

« Sous réserve de modifications mineures, dans le cadre du projet de la reconfiguration des programmes, le Comité des programmes recommande au Sénat académique les modifications proposées au programme de Baccalauréat ès arts (majeure en géographie). »

Vote sur R05

unanime

ADOPTÉE

R : 06-CPR-121205

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

« Sous réserve de modifications mineures, dans le cadre du projet de la reconfiguration des programmes, le Comité des programmes recommande au Sénat académique les modifications proposées au programme de Mineure en géographie. »

Vote sur 06

unanime

ADOPTÉE

6.1 **(4.1) Reconfiguration des programmes de géographie (doc. 4/12-13)** (suite)**R : 07-CPR-121205**

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

« Sous réserve de l'adoption des programmes reconfigurés en géographie, le Comité des programmes adopte la création des cours suivants : GEOG2104 Analyse spatiale; GEOG2111 Géographie rurale; GEOG2203 Espace et mondialisation; GEOG2312 Géographie et population; GEOG2523 Les formes du relief terrestre; GEOG2714 Les espaces littoraux; GEOG2802 Cartographie et photo aérienne; GEOG2803 Introduction aux SIG; GEOG3103 Aménagement du territoire; GEOG3403 Laboratoire de climatologie; GEOG3443 Géomorphologie littorale; GEOG2453 Introduction à la géologie; GEOG3523 Glaciaire et périglaciaire; GEOG4104 Thèmes en dév. territorial (cours à contenu variable); GEOG4213 Thèmes de géographie urbaine (cours à contenu variable); GEOG4414 Aménagement côtier; GEOG4613 Thèmes de climatologie (cours à contenu variable); GEOG4704 Le Canada atlantique et GEOG4803 Projet de SIG et GEOG3804 Cartographie thématique. »

Vote sur R07

unanime

ADOPTÉE

R : 08-CPR-121205

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

« Sous réserve de l'adoption des programmes reconfigurés en géographie, le Comité des programmes adopte les modifications proposées aux cours suivants : GEOG1703 La carte du monde; GEOG2303 Géographie urbaine; GEOG2603 Climatologie; GEOG2701 Activités de terrain; GEOG3131 La recherche en géographie; GEOG3203 Développement territorial; GEOG3233 Géographie, société et culture; GEOG3323 Transports et communications; GEOG3613 Aménagement du bassin; GEOG3803 Cartographie thématique; GEOG4113 Géographie historique; GEOG4603 Thèmes de géographie physique (cours à contenu variable); GEOG4713 Thèmes de géographie régionale (cours à contenu variable); GEOG4723 Stage en milieu de travail; GEOG4733 Géographie et environnement; GEOG4798 Stage de spécialisation et GEOG4998 Mémoire de géographie. »

Vote sur R08

unanime

ADOPTÉE

R : 09-CPR-121205

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

« Sous réserve de l'adoption des programmes reconfigurés en géographie, le Comité des programmes approuve l'abolition des cours suivants : GEOG2103 Éléments d'analyse spatiale; GEOG2201 Espace et économie I; GEOG2513 Éléments de géomorphologie; GEOG2713 Géographie de la mer; GEOG2801 Introduction à la cartographie; GEOG2901 Photo-interprétation; GEOG3213 Géographie urbaine appliquée; GEOG3302 Géographie de la population; GEOG3312 Espace et économie II; GEOG3113 Géographie politique; GEOG3423 Éléments de géologie; GEOG3431 Labo de géographie physique; GEOG3501 Biogéographie; GEOG3513 Glaciaire et périglaciaire; GEOG4000 Géographie - thèmes variables; GEO4103 Géographie des systèmes urbains; GEOG4413 Géomorpho. :aménagement côtier; GEOG4513 Géographie du Quaternaire; GEOG4703 Géographie des Maritimes et GEOG4801 Atelier de SIG et GEOG3803 Cartographie thématique. »

Vote sur R09

unanime

ADOPTÉE

6.1 **(4.1) Reconfiguration des programmes de géographie (doc. 4/12-13)** (suite)

R : 10-CPR-121205

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

« Que le Comité des programmes accepte les modifications proposées à la banque de cours ayant le sigle GEOG. »

Vote sur R10

unanime

ADOPTÉE

R : 11-CPR-121205

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

« Que le Comité des programmes accepte les modifications proposées à la banque de cours de formation générale. »

Vote sur R11

unanime

ADOPTÉE

Le Comité des programmes note que la description des cours suivants a été modifiée : GEOG1703, GEOG2302, GEOG2603, GEOG2701, GEOG3131, GEOG3203, GEOG3233, GEOG3323, GEOG3613, GEOG3803, GEOG4113, GEOG4603, GEOG4713, GEOG4723, GEOG4733, GEOG4798 et GEOG4998.

Suivi : Faculté des arts et des sciences sociales

6.2 **(4.2.2) Reconfiguration des programmes en études françaises - B.A. (spécialisation en études littéraires) (doc. 7/12-13)**

Ce point est reporté à la prochaine réunion du Comité des programmes.

6.3 **(4.3) Reconfiguration du programme B.A. (Majeure en études familiales) (doc. 8/12-13)**

Aucun nouveau document.

6.4 **(16) Demande d'abolition de cours n'ayant pas été offerts depuis quatre ans (Faculté des sciences de l'éducation) (doc. 2/12-13)**

Aucun nouveau document.

7. **AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CPR-120605**

7.1 **(12) Sciences : Proposition d'abolition et de maintien de cours (doc. 30/11-12)**

Aucun nouveau document.

7.2 **(13) Politique sur les mesures d'adaptation pour motifs religieux (doc. 31, 31A et 31 B/11-12)**

Ce point est reporté à la prochaine réunion du Comité des programmes.

8. **AFFAIRE DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CPR-120418**

8.1 **(4.2) Programmes de mineure non conforme**

Aucun nouveau document.

9. **AFFAIRE DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CPR-120327**

9.1 **(14) Modification au cours KNEP2513 (doc. 19 et 19A/11-12 et doc. 34/11-12)**

Ce point est reporté à la prochaine réunion du Comité des programmes.

- 9.2 **(17) Modifications au programme de Maîtrise en sciences appliquées (doc. 22/11-12)**
Aucun nouveau document.
10. **AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CPR-110608**
- 10.1 **(16) Suspension des admissions au programme de Baccalauréat en science infirmière (pour infirmière ou infirmier immatriculé) (doc. 31/10-11)**
Aucun nouveau document.
- 10.2 **(18) Modification au règlement sur la reconnaissance des acquis (règlement 9.9) (doc. 33/10-11)**
Aucun nouveau document.
- 10.3 **(19) Baccalauréat appliqué en intervention touristique (BAIT) (doc. 34 et 34A/10-11)**
Ce point est reporté à la prochaine réunion du Comité des programmes.
- 10.4 **(21) Création du cours EDUC7000 (doc. 36, 36A et 36B/10-11)**
Ce point est reporté à la prochaine réunion du Comité des programmes.
11. **AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CPR-101208**
- 11.1 **(21) Lignes directrices concernant l'habilitation à diriger des travaux de recherche aux cycles supérieurs (doc. 15/10-11)**
Aucun nouveau document.
12. **AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CPR-100615**
- 12.1 **(18) Modifications au cours PSYC4900 (doc. 37/09-10)**
Aucun nouveau document.
13. **AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CPR-090108**
- 13.1 **(16) Modifications des programmes de Maîtrise en administration publique, Diplôme d'études supérieures en administration publique et Certificat de deuxième cycle en gestion publique (doc. 10 et 10A/08-09)**
Aucun nouveau document.
14. **MODIFICATIONS AU PROFIL DU PROGRAMME DE B. Sc. Kin.; AU PROFIL DU PROGRAMME DE B.E.P.-B. Éd. (MAJEURE EN ÉDUCATION PHYSIQUE); CRÉATIONS, ABOLITIONS ET MODIFICATION DE COURS KNEP (DOC. 5/12-13)**
Ce point est reporté à la prochaine réunion du Comité des programmes.
15. **ABOLITION ET CRÉATION DE COURS EN PHILOSOPHIE (DOC. 9/12-13)**
Ce point est reporté à la prochaine réunion du Comité des programmes.

16. NOUVEAU PROGRAMME ARTICULÉ DE BACCALAURÉAT APPLIQUÉ EN GESTION DE LA RELATION CLIENT (DOC. 10/12-13)

Le Comité des programmes passe en revue les éléments d'un nouveau programme articulé, soit le Baccalauréat appliqué en gestion de la relation client. Le Comité note que ce nouveau programme découle d'une étude menée sur les besoins de formation et les perspectives d'emploi dans le domaine de la gestion de la relation client. Le nouveau programme permet aussi d'accentuer les efforts de collaboration avec le CCNB - Dieppe. Le programme n'engendre aucun coût additionnel puisque les étudiantes et les étudiants seront intégrés dans les cours existants. Le Comité est d'avis que le programme offre une solide formation et répond aux besoins des employeurs.

Les modifications suivantes devront être apportées au document avant sa présentation au Comité conjoint de la planification.

Modifications mineures :

- ▶ Page 6, quatrième paragraphe, cinquième ligne, il faut lire «... est basé... ».
- ▶ Page 7, deuxième paragraphe, troisième ligne, remplacer le mot « fondamentale » par le mot « générale ».
- ▶ Page 16, enlever le gras dans la description du cours ADRH 4223.
- ▶ Page 17, point 2.5, il faut lire : «... les deux premières années du programme... ».
- ▶ Page 50, à l'OFG-3, troisième colonne, il faut enlever le texte commençant avec le mot « Choisir » et le remplacer par le cours ADMK3393 Resp sociale des entreprises.
- ▶ Page 51, dans l'annexe A, au tableau 1, il semble y avoir une incohérence entre le nombre totale d'inscriptions en deuxième année et le nombre de diplômées et de diplômés en troisième année. Le Comité souhaite que l'on réexamine ce tableau et, le cas échéant, faire les modifications qui s'imposent dans les tableaux 2 et 3.

Les recommandations suivantes sont mises aux voix :

R : 12-CPR-121205

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

« Sous réserve de modifications mineures, le Comité des programmes recommande au Comité conjoint de la planification la création du programme articulé de Baccalauréat appliqué en gestion de la relation client. »

Vote sur R12

unanime

ADOPTÉE

R : 13-CPR-121205

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

« Le Comité des programmes recommande au Sénat académique la création du sigle ADRC qui fait référence aux mots administration, relation et client. »

Vote sur R13

unanime

ADOPTÉE

R : 14-CPR-121205

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

« Sous réserve de la création du programme de Baccalauréat appliqué en gestion de la relation client, le Comité des programmes accepte la création des cours suivants : ADMK3384 Gestion de l'approche client et ADRC2999 Formation marketing. »

Vote sur R14

unanime

ADOPTÉE

16. NOUVEAU PROGRAMME ARTICULÉ DE BACCALAURÉAT APPLIQUÉ EN GESTION DE LA RELATION CLIENT (DOC. 10/12-13) (suite)

R : 15-CPR-121205

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

« Sous réserve de la création du programme de Baccalauréat appliqué en gestion de la relation client, le Comité des programmes accepte les modifications proposées aux cours suivants : ADMK3340 e-marketing; ADMK3360 Vente; ADMK3393 Resp sociale des entreprises; ADMK4315 Marketing international; ADMK4366 Stratégie de marketing; ADMN2250 Gérer aujourd'hui; ADMN3211 La gestion des PME; ADSI3541 Intranet/extranet en gestion et ADSI4581 Bases de données en gestion. »

Vote sur R15

unanime

ADOPTÉE

Suivi : Faculté d'administration

17. MODIFICATION DES PRÉALABLES DU COURS ECON3910 (DOC. 12/12-13)

Ce point est reporté à la prochaine réunion du Comité des programmes.

18. NOUVEAU PROGRAMME ARTICULÉ DE BACCALAURÉAT APPLIQUÉ EN TECHNOLOGIE ET LEADERSHIP (BTEL) (DOC. 17/12-13)

Le Comité des programmes procède à une première étude du nouveau programme articulé de Baccalauréat appliqué en technologie et leadership. Le Comité des programmes soulève les questions suivantes :

- ▶ Le programme sera offert par le biais de l'Éducation permanente réseau. À ce titre, des modifications dans les textes s'imposent afin de bien faire ressortir l'unité responsable du programme.
- ▶ Le programme sera offert à temps partiel s'il est offert à l'Éducation permanente. À ce titre, les références à l'offre du programme à temps complet doivent être retirées des textes.
- ▶ Plusieurs cours offerts dans le programme n'ont pas reçu l'aval des conseils de faculté. L'obtention d'un avis est nécessaire pour tous les cours offerts à l'extérieur du domaine de la discipline principale.
- ▶ Le document final doit contenir en annexe l'entente entre les partenaires des CCNB et de l'Université de Moncton.
- ▶ À la page 47, les objectifs du cours sont similaires à la description du cours. Une correction est nécessaire. Aussi, dans la description du cours, la description ne devrait pas commencer avec le mot « Étude ». On suggère de commencer la description avec le mot « Problèmes associés au leadership... ».
- ▶ À la page 51, il faut retirer le formulaire CPR-8.
- ▶ À la page 52, dans le CPR-9, au point 1.5, il faut réécrire les lieux où est offert le programme afin de refléter qu'il s'agit d'un programme de l'Éducation permanente.
- ▶ À la page 53, au point 2.2, il faut éliminer la condition portant sur la nécessité de détenir une expérience pertinente.

Par ailleurs, le Comité note que le programme de baccalauréat appliqué est un programme terminal qui sera offert au Campus de Shippagan par le biais de l'Éducation permanente. Un examen de la *Loi sur l'Université de Moncton* pourrait s'avérer nécessaire puisqu'il s'agit d'un nouveau programme du genre. Le Comité des programmes souhaite que le Comité conjoint de la planification soit mis au courant de cette possibilité.

Suivi : Décanat des Études, Campus de Shippagan

19. MODIFICATIONS AU GUIDE POUR L'ÉLABORATION D'UNE PROPOSITION D'UN NOUVEAU PROGRAMME (DOC. 18/12-13)

Ce point est reporté à la prochaine réunion du Comité des programmes.

20. CRÉATION D'UNE MINEURE EN CRIMINOLOGIE ET ACTIVATION D'UN COURS DE MINEURE EN CRIMINOLOGIE (DOC. 22/12-13)

R : 16-CPR-121205

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

« Sous réserve de la ratification d'une lettre d'entente entre l'Université de Moncton et le Service correctionnelle Canada, le Comité des programme recommande au Comité conjoint de la planification la création du programme de Mineure en criminologie. »

Vote sur R16

unanime

ADOPTÉE

R : 17-CPR-121205

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

« Le Comité des programmes accepte que le cours ayant le sigle PSYC3540 Psychologie de la délinquance devienne un cours ayant un double sigle, soit PSYC/CRIM3540. »

Vote sur R17

unanime

ADOPTÉE

R : 18-CPR-121205

La proposition suivant, dûment appuyée, est faite :

« Le Comité des programme accepte que le cours ayant le sigle SOCI3700 Sociologie de la déviance devienne un cours ayant un double sigle, soit SOCI/CRIM3700. »

Vote sur R18

unanime

ADOPTÉE

21. AFFAIRES NOUVELLES

Aucune.

22. PROCHAINE RÉUNION

À déterminer.

23. CLÔTURE

La séance est levée à 12 h 10.

Contresigné le _____

Neil Boucher, président

Lynne Castonguay, secrétaire